



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017

Service du patrimoine naturel

105, rue des Sept-Arpents

L-1149 Luxembourg

T. : 4796 2565

F. : 4796 7650

patrimoinenaturel@vdl.lu

Table des matières

| | | |
|------|---|-----|
| 1. | Introduction | 2 |
| 2. | Données clés du Service du patrimoine naturel | 3 |
| 2.1. | Les locaux | 3 |
| 2.2. | Véhicules et machines | 4 |
| 2.3. | Sylviculture..... | 6 |
| 3. | Activités..... | 9 |
| 3.1. | Activités courantes..... | 10 |
| 3.2. | Activités et réalisations spécifiques | 134 |
| 3.3. | Evénements..... | 30 |
| 4. | Budget 2017 | 32 |
| 4.1. | Evolution des comptes sur 3 ans | 32 |
| 4.2. | Budget 2017 | 32 |
| 5. | Personnel | 33 |
| 5.1. | Organigramme de l'Administration des Services du Géomètre | 33 |
| 5.2. | Organigramme | 34 |
| 5.3. | Effectif du Service du patrimoine naturel..... | 35 |
| 5.4. | Administration de la nature et des forêts..... | 35 |
| 5.5. | Répartition des heures..... | 35 |
| 5.6. | Formations | 36 |
| 6. | Divers | 37 |
| 6.1. | Memberships..... | 37 |
| 6.2. | Publications..... | 37 |

1. Introduction

Forêt

La Ville de Luxembourg compte environ 1.055 ha de forêts parmi ses propriétés. Cela représente plus de 20% du territoire de la Ville. Depuis les années 1970, le Service du patrimoine naturel, initialement le Service des forêts, revalorise le rôle des forêts de la Ville. Situées aux abords de l'agglomération et proches de zones très habitées, les forêts souvent morcelées peuvent être localement très fréquentées par le public, qui y exerce de nombreuses activités de loisirs.

L'accélération de l'urbanisation et le développement des infrastructures, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution et l'introduction d'espèces exotiques dans les écosystèmes nationaux nuisent énormément à la biodiversité.

Ainsi, les forêts de la Ville constituent un patrimoine écologique précieux et une richesse à conserver. La texture des sols et la grande richesse en essences de valeurs sont à l'origine d'une diversité naturelle. La gestion forestière mise en œuvre par la Ville de Luxembourg est donc constituée par des interventions régulières mais douces et une régénération naturelle.

Afin de limiter les dégâts causés par le gibier, la Ville gère quatre lots de chasse sur son propre territoire.

Energie

Une partie du bois en provenance des forêts communales est utilisée pour la production de copeaux de bois pour le chauffage d'écoles et de maisons à appartements. Les coûts de production de chaleur sont inférieurs à d'autres variantes et en même temps, les émissions de CO₂ sont nettement diminuées.

Les déchets de coupe non exploités dans la futaie et le perchis par la gestion forestière sont utilisés en tant que bois de chauffage dans le projet Valobois et pour la vente aux privés.

Trésors naturels – falaises et prairies

Il incombe au Service du patrimoine naturel de veiller à bien d'autres trésors naturels, dont notamment les falaises abruptes et rocailleuses, caractéristiques de la Ville, et les champs et prairies, dans lesquels les animaux du Service passent leurs journées à brouter.

Cimetière forestier

Afin de répondre au mieux à la dernière volonté de ses citoyens, la Ville de Luxembourg a mis en place en 2014 un cimetière forestier situé au cœur de la forêt à Cessange. Le Service du patrimoine naturel se charge de l'entretien de ce cimetière.

Loisirs et détente

A côté des activités traditionnelles en relation avec la sylviculture et la nature, le Service du patrimoine naturel a développé une panoplie d'offres récréatives et sportives dont la demande ne cesse de croître.

Dans cet ordre d'idées, le Service du patrimoine naturel a mis en place plusieurs parcours de vitalité, des sentiers balisés, une grande plaine de jeux aventureuse, des parkings, des pistes équestres ainsi que des endroits de pique-nique.

Notons aussi qu'une bonne trentaine de manifestations organisées par différents organisateurs se déroulent chaque année dans les forêts de la Ville.

2. Données clés du Service du patrimoine naturel

2.1. Les locaux

« Devashaff »

105, rue des Sept-Arpents

L-1149 Luxembourg



« Devashaff » lors d'une porte ouverte

Le siège du Service du patrimoine naturel au 105, rue des Sept-Arpents abrite :

- les bureaux de l'administration du service,
- les bureaux des deux préposés de la nature et des forêts (Administration de la nature et des forêts),
- les locaux des équipes sylvicoles et des bûcherons,
- le réfectoire,
- le magasin,
- l'atelier de réparation,
- l'atelier de menuiserie et de charpenterie,
- l'atelier de serrurerie,
- les hangars et garages,
- la bergerie.

Ces locaux sont complétés par une succursale à Hamm et le dépôt « Bambësch ».

2.2. Véhicules et machines

Parc automobile

- 4 abris de bûcherons mobiles,
- 6 camionnettes,
- 1 mirador mobile,
- 1 remorque 1.350 kg pour matériel d'escalade,
- 1 remorque de débardage (Steindl Palfinger),
- 1 remorque multifonctionnelle (Joskin),
- 1 remorque porte-conteneurs 17 tonnes,
- 1 remorque tri-benne 3,5 tonnes,
- 2 remorques 2 tonnes,
- 2 remorques citerne 750 litres et 3.000 litres,
- 1 tracteur-débardeur avec treuil et grue,
- 4 tracteurs (broyage, écorçage, débroussaillage),
- 1 tracteur industriel (MERLO)
- 1 treuil remorque (Müller-Mitteltal),
- 3 voitures de service.



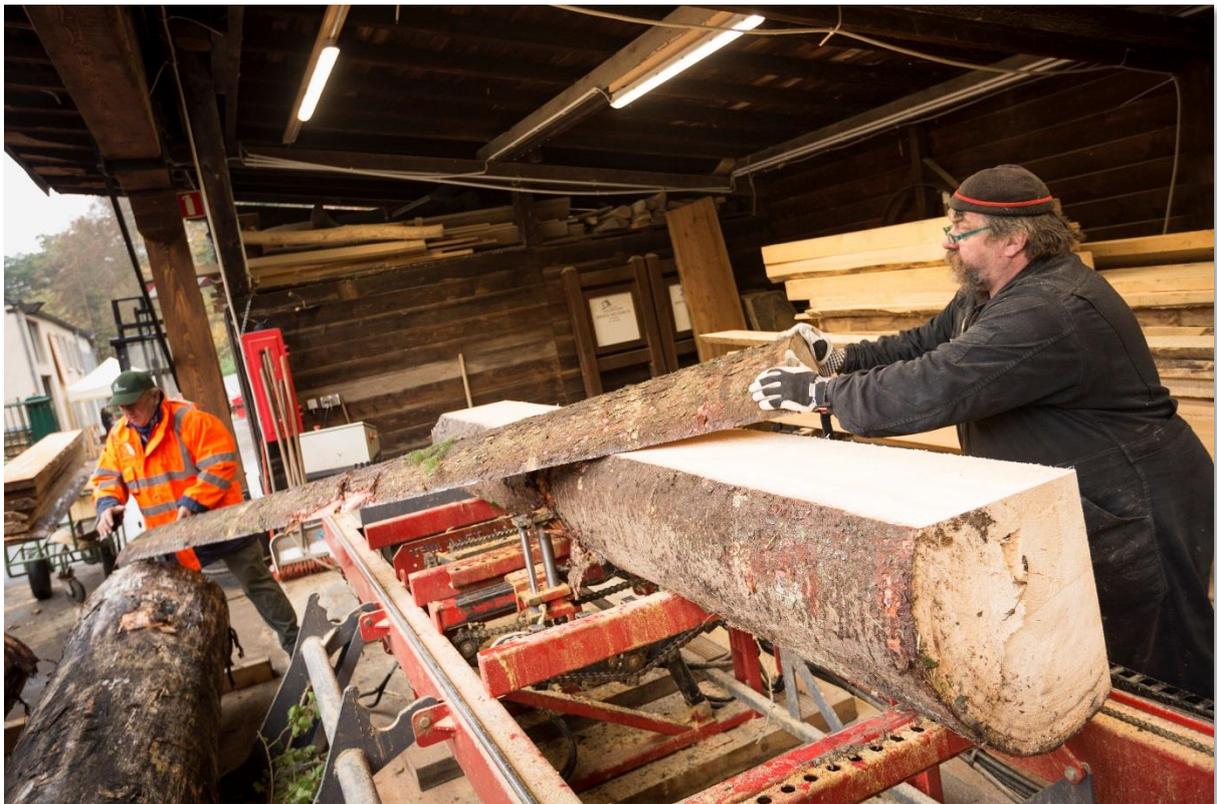
Tracteur et remorque forestière

Machines thermiques

- 4 compresseurs (3 fixes et 1 portable),
- 1 débroussailleuse autotractée (Rapid),
- 15 débroussailleuses,
- 2 ébranchoirs,
- 4 groupes électrogènes,
- 2 souffleurs à dos,
- 2 souffleurs à main,
- 2 taille-haies,
- 2 tarières,
- 2 tondeuses à gazon,
- 3 treuils portables,
- 3 tronçonneuses accu,
- 2 tronçonneuses électriques,
- 32 tronçonneuses.

Machines diverses

- 1 balayeuse trois points,
- 2 broyeurs trois points,
- 2 chauffages mobiles,
- 2 débroussailleuses trois points,
- 1 écorceuse trois points,
- 1 épandeur trois points,
- 1 fendeuse sur remorque,
- 1 fraiseuse pour chemins forestiers trois points,
- 1 lame de débardage (Fliegl),
- 1 lame niveleuse trois points,
- 1 pince forestière trois points,
- 1 scie à ruban (Blockbandsäge),
- 1 scie circulaire à tambour 3 points,
- 1 souffleur 3 points,
- 1 tarière trois points,
- 4 treuils trois points.



Scie à ruban (« Blockbandsäge »)

2.3. Sylviculture



Forêts soumises au régime forestier

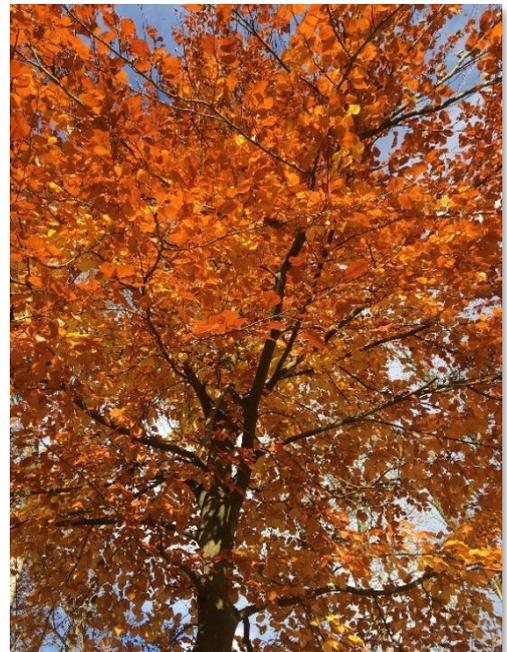
Contrairement aux forêts privées, les forêts qui appartiennent au domaine public de l'Etat, d'une commune ou d'un établissement public ne sont pas directement gérées par leurs propriétaires respectifs, mais pour le compte de ceux-ci par l'Administration de la nature et des forêts. Celle-ci s'occupe de la gestion des forêts communales en mettant en œuvre les règles particulières constituant le régime forestier qui leur est applicable.

La propriété forestière de la capitale d'une contenance totale d'environ 1.055 ha, est subdivisée en 2 secteurs : le secteur Nord et le secteur Sud.

Sylviculture écoresponsable

L'Administration de la nature et des forêts et la Ville de Luxembourg ont élaboré un plan d'aménagement décennal 2008-2017 dont résulte un plan de gestion annuel qui est annuellement approuvé par le Conseil communal.

Une coupe de bois de +/- 4.000 m³ par an est prévue suivant le plan de gestion annuel, alors que l'accroissement naturel des forêts de la Ville est d'environ 7.000 m³ par an.

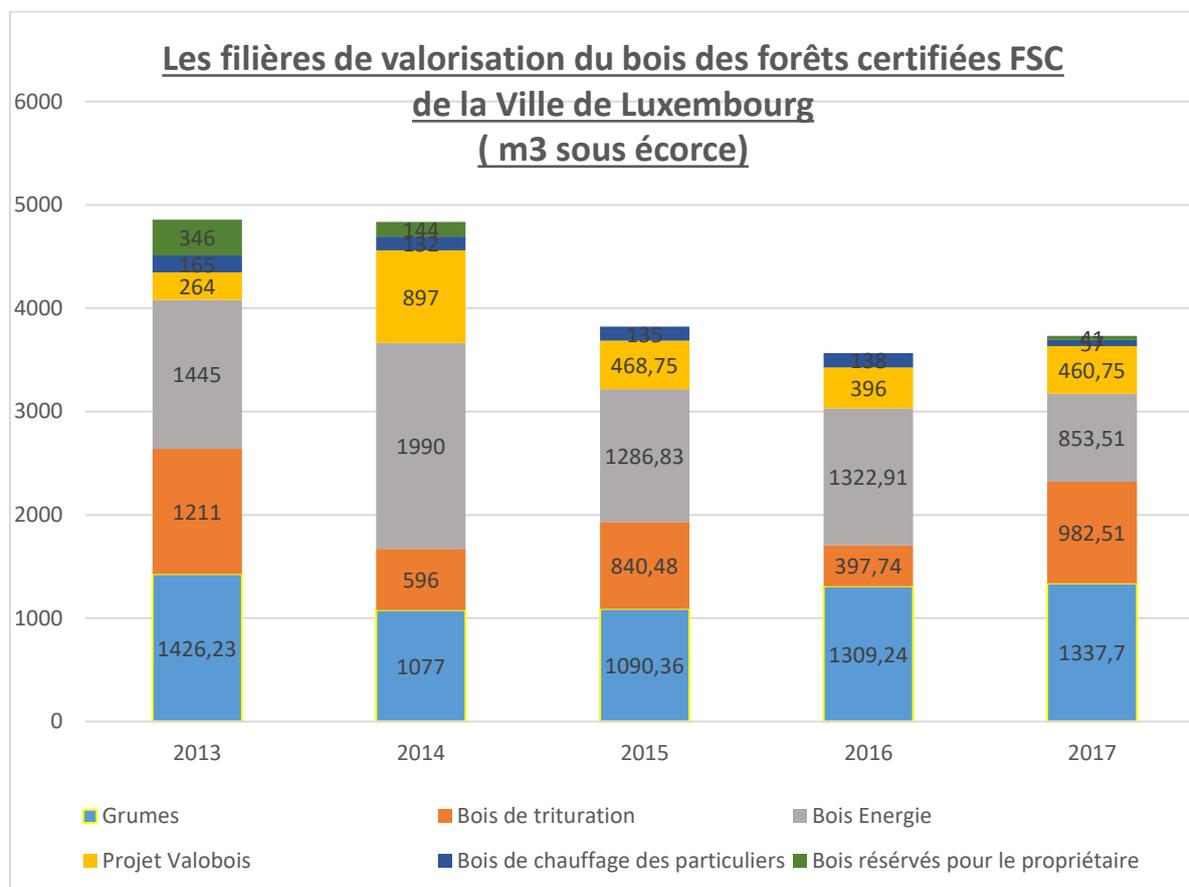


Réserves naturelles

Les graves perturbations du milieu naturel ont conduit à apprécier à leur juste valeur la protection des forêts et des réserves naturelles. Ainsi, la Ville s'engage à protéger les biotopes, les étangs et les réserves forestières qui lui appartiennent.

Utilisation du bois de la Ville

La plus grande partie du bois est vendue soit en tant que grumes aux scieries, soit en vue de la production de copeaux de bois pour le chauffage ou pour la production de papier.



Le bois certifié FSC non utilisé par l'industrie du bois est collecté, conditionné et commercialisé sous forme de bois de chauffage (par exemple dans le cadre du projet « Valobois »).

Contrat de service « VALOBOIS »

Dans l'intérêt de la gestion sylvicole dans les massifs boisés de la Ville, la société coopérative « CO-LABOR S.C. » est mandatée pour la récolte et la valorisation des déchets de coupe non exploités dans la futaie et le perchis par la gestion forestière.

A travers le projet « Valobois », la Ville de Luxembourg soutient également l'insertion socio-professionnelle de demandeurs d'emploi des différents statuts légaux en vigueur et crée par conséquent une structure d'accueil et de formation dans une réalité de travaux pratiques.

Dans le cadre de cette action, quelque 500 m³ de bois en provenance des forêts de la Ville de Luxembourg sont vendus chaque année.

Adresse de vente du « Valobois » :
Centre de recyclage de la Ville de Luxembourg
1, rue du Stade
L-1140 Luxembourg

La sylviculture en chiffres

Bilan des masses des coupes en forêt soumise pour l'année 2017 (m3) (sous écorce)

| Essence | Grumes | Bois de trituration | Bois réservé propriétaire | Copeaux de bois | Privés / particuliers | Bois de chauffage empilé | Total |
|-------------------------|---------------|---------------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------|----------------|
| Chêne / autres feuillus | | 6,03 | 41,02 | 2,66 | | | |
| Hêtre / charme | 615,3 | 976,48 | | 571,58 | 57 | 420,75 | |
| Epicéas / douglas | 642,59 | | | 279,27 | | 40 | |
| Pin / mélèze | 79,81 | | | | | | |
| TOTAL | 1337,7 | 982,51 | 41,02 | 853,51 | 57 | 460,75 | 3732,49 |

Travaux de plantation : 1.000 plantes (*Quercus petraea*) pour l'année 2017

Travaux sylvicoles

- préparation des terrains à planter ;
- dégagement des plantations et régénérations naturelles : chaque année, les équipes forestières sont occupées pendant plusieurs mois à dégager les régénérations ;
- nettoyage et éclaircies dans les gaulis et perchis ;
- travaux de nettoyage dans les jeunes peuplements (-30 ans) ;
- tailles de formation : le but de cette taille est de réduire sensiblement le nombre de sujets fourchus, de ralentir ou de supprimer les branches risquant de prendre un trop fort développement au détriment de celui du tronc principal ;
- actions de démonstrations interactives avec écoliers et jeunes en collaboration avec le CAPEL.



« Mat Freed an de Bësch »
Projet pédagogique du CAPEL en collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts et le Service du patrimoine naturel

3. Activités

Les activités du Service du patrimoine naturel se basent sur 3 piliers, à savoir :

L'écologie



La marque de la
gestion forestière
responsable

Le Service du patrimoine naturel gère et entretient en coopération avec l'Administration de la nature et des forêts les environ 1055 ha de forêts dont la Ville de Luxembourg est propriétaire et ceci selon :

- un plan de gestion annuel et
- un plan d'aménagement décennal.

La forêt communale est par ailleurs certifiée depuis le 5 juillet 2007 par le label du Forest Stewardship Council (FSC), qui atteste que les forêts de la Ville sont gérées de manière responsable. En plus les plantations d'arbres, l'entretien des plantations naturelles et artificielles, les éclaircies et les coupes font partie des tâches quotidiennes.

La récréation et les loisirs

Les forêts de la Ville de Luxembourg ont surtout acquis un rôle récréatif pour les citoyens. Elles sont devenues un lieu de détente et de loisirs.

Dans ce contexte le Service du patrimoine naturel s'occupe d'une multitude de tâches :

- création, balisage et entretien des promenades ;
- construction de parcours de vitalité, de cross et de pistes équestres ;
- construction de plaines de jeux ;
- construction de bancs de repos et de tables de pique-nique ;
- organisation de manifestations (cross, cyclocross, courses, concert, etc.) ;
- entretien.



Clôture Carpinus, « Kinnekswiss »

L'économie

Vente de bois et valorisation des produits sylvicoles.

3.1. Activités courantes

Tâches administratives et personnel

Les attributions incombant au Service du patrimoine naturel se composent de la gestion du service et des réalisations dans l'intérêt de la récréation et des loisirs en forêt, ce qui entraîne maintes missions comme :

- la gérance du personnel ;
- la gérance des équipes ;
- l'établissement du projet de budget ;
- la comptabilité ;
- l'acquisition et l'entretien des véhicules, des engins, des machines et de l'outillage ;
- la gérance des lots de chasse adjugés à la Ville ;
- la coordination entre la Ville et l'Administration de la nature et des forêts (ANF).

Les autres activités consistent dans les travaux purement sylvicoles fonctionnant sous la tutelle d'une administration étatique : l'Administration de la nature et des forêts.

Les plans de gestion annuels, qui déterminent tous les travaux sylvicoles à réaliser (travaux de coupes et de cultures : plantations, nettoiemnts et dégagements de plantations et de régénérations naturelles, aménagement et entretien de chemins forestiers, etc.) pendant l'année à venir sont proposés par l'Administration de la nature et des forêts. Ces plans de gestion annuels, soumis pour approbation au conseil communal, autorisent l'Administration de la nature et des forêts de faire exécuter par les soins propres du Patrimoine naturel les travaux y étant inscrits.



Les propriétés boisées de la Ville de Luxembourg sont regroupées dans deux secteurs, à savoir le secteur Nord (697 ha) et le secteur Sud (358 ha).

Concernant la sylviculture, la mise en œuvre sur le terrain du plan annuel établi par l'ANF permet de garantir une exploitation responsable des environ 1.055 ha de forêt communale. Ainsi, les coupes ne dépassent jamais la production naturelle de bois.

En 2007, la forêt communale a été soumise à l'audit FSC (Forest Stewardship Council) et a obtenu la première certification en date du 5 juillet 2007 (no cert. IMO FM/COC-026555). Elle a été renouvelée en 2017 et est valable jusqu'au 04.07.2022.

Concernant le volet social lié à la certification FSC, la Ville de Luxembourg soutient depuis 2007 l'action de réinsertion socio-professionnelle « Valobois », qui consiste à rassembler le bois non encore utilisé par la filière bois, de le conditionner et de le commercialiser sous forme de bois de chauffage.

Travaux saisonniers à réaliser par les équipes sylvicoles

Au printemps

- actions scolaires en collaboration avec le CAPEL et le département « activités-nature » du Service de l'enseignement ;
- confection de garde-corps ;
- construction des jeux, agrès de fitness, bancs de repos, tables de pique-nique, installations cynégétiques ;
- coupes ;
- élagage des arbres d'élite ;
- entretien des installations de récréation (parcours de fitness, sentiers de la nature, plaine de jeux) ;
- marquage des lots « déchets de coupe » ;
- nettoyage des gaulis ;
- plantations d'arbres, d'arbustes, de buissons et de haies ;
- préparation des terrains à planter ;
- signalisations des sentiers.



En été

- taille de formation ;
- nettoyage (debroussaillage, fauchage) des jeunes plantations et fourrés ;
- nettoyage dans les régénérations naturelles ;
- dégagement des plantations et des régénérations naturelles ;
- entretien des falaises ;
- fauchage et débroussaillage des chemins et sentiers ;
- participation au « Fest vun der Natur » à la Kockelscheuer.



En automne

- dégagement des plantations et des régénérations naturelles ;
- fauchage et débroussaillage des chemins et sentiers ;
- fraisage en vue d'optimiser les régénérations naturelles ;
- mesures de protection contre le gibier ;
- nettoyage (débroussaillage, fauchage) des jeunes plantations et fourrés ;
- nettoyage dans les régénérations naturelles ;
- nettoyage des terrains à planter (broyage) ;
- plantations ;
- révision et assainissement des murs et rochers situés sur les fonds forestiers.



En hiver

- broyage des rémanents de coupes ;
- coupes dans les taillis ;
- coupes et entretien des haies et bosquets ;
- déneigement des parkings, sentiers et chemins ;
- entretien du parking fitness ;
- nettoyage des fourrés ;
- nettoyage des terrains à planter ;
- réalisation de bancs de repos.



Travaux à réaliser par les ouvriers de l'équipe « récréation et loisirs »

- construction/entretien des parcours de fitness ;
- construction/entretien d'agrès et de jeux pour la plaine de jeux ;
- construction de bancs de repos, de tables de pique-nique, de bacs à ordures ;
- aménagement et entretien de sentiers ;
- aménagement et entretien de sentiers de découverte de la nature ;
- dégagement des chemins et des sentiers ;
- plantation et entretien de haies ;
- construction et entretien de cabanes en forêts ;
- entretien des pistes équestres ;
- aménagement et entretien des parkings en forêt ;
- entretien des bâtiments du Service du patrimoine naturel ;
- prise en charge des moutons des landes et des ânes.



3.2. Activités et réalisations spécifiques

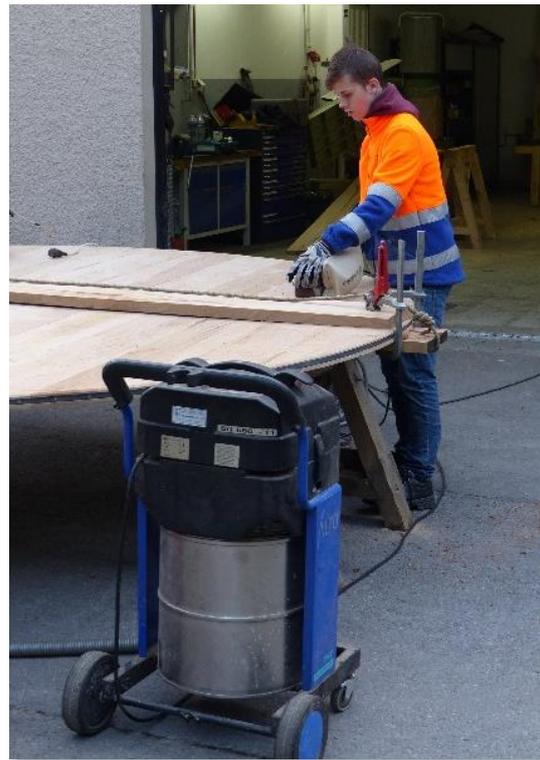
Abeilles

Le Service du patrimoine naturel porte son intérêt non seulement aux forêts de la Ville, mais développe aussi une grande responsabilité à l'environnement et les espaces verts. Vu la proximité et la présence permanente du Service dans l'environnement naturel, il souhaite intensifier ses initiatives écologiques, notamment dans le domaine de l'apiculture.

En août 2016, le Service du patrimoine naturel a signé un contrat avec l'organisme de contrôle « Kontrollverein ökologischer Landbau » en vue de l'obtention d'une certification pour ses produits d'apiculture. La phase test d'une année a débuté le 1^{er} janvier 2017.



Accueil et encadrement d'étudiants pendant les vacances d'été



Accueil et encadrement d'étudiants lors du Girls' Day – Boy's Day 2017



Aide lors des activités du Capel en rapport avec l'« Aktioun Bambësch » (installations et constructions diverses) et la « Bëschspillschoul »



Aménagement et réfection des chemins forestiers

Balisage et entretien des promenades

« Bëschkierfecht »

Dans une société aussi multiculturelle que la nôtre, il est important d'offrir à tout un chacun la possibilité d'un enterrement individuel répondant à ses souhaits. De plus en plus de citoyens du Grand-Duché ont exprimé le désir de se réunir avec la nature après leur décès.

Afin de répondre au mieux à la dernière volonté de ses citoyens, la Ville de Luxembourg a mis en place un cimetière en forêt sur son territoire et ce au cœur de la forêt de Cessange.

Le cimetière en forêt recouvre une superficie de 12,5 ha. Une première parcelle compte 21 arbres. Une fois que toutes les concessions de la première partie auront été acquises, la Ville procédera à la détermination des arbres de la deuxième parcelle.



Pour l'année 2017 ont été enregistrés :

- 14 dépôts de cendres avec concession,
- 11 dispersions de cendres sans concession.

Bois de chauffage pour personnes privées

Une fois par an, le préposé de la nature et des forêts organise une séance d'information pour des personnes privées pouvant conditionner des restes de bois de la coupure des couronnes en bois de chauffage et ce au tarif de 15 €.



Chauffage à bois

Le potentiel en bois-énergie des environ 1.055 ha de forêts communales est exploité dans des centrales au bois, délivrant de la chaleur renouvelable au moyen de réseaux de distribution de chaleur.



Chasse

Le Service du patrimoine naturel a dans ses attributions la conservation et l'amélioration des ressources cynégétiques. Afin de réaliser cette tâche, trois membres du Service assument la charge du chasseur professionnel, dont un suppléant.

Lots de chasse adjugés à la Ville

| No du lot | Superficie du lot |
|--|-------------------------------|
| 514 (Gasperich/Hamm) | 525 ha |
| 515 (Kockelscheuer, convention M. Tesch / VDL) | une partie du lot de +-200 ha |
| 518 (Bambësch) | 662 ha |
| 519 (Eecherfeld) | 267 ha |

Tableau de chasse 01.04.2017-31.03.2018

| | f | m | total |
|------------|----|----|-------|
| Sangliers | 11 | 7 | 18 |
| Chevreuils | 6 | 14 | 20 |

Construction d'un hangar pour l'entreposage des machines et engins forestiers du Service du patrimoine naturel



Début des travaux : décembre 2016



Mars 2017

Confection et mise en place de mobilier en bois à travers la Ville



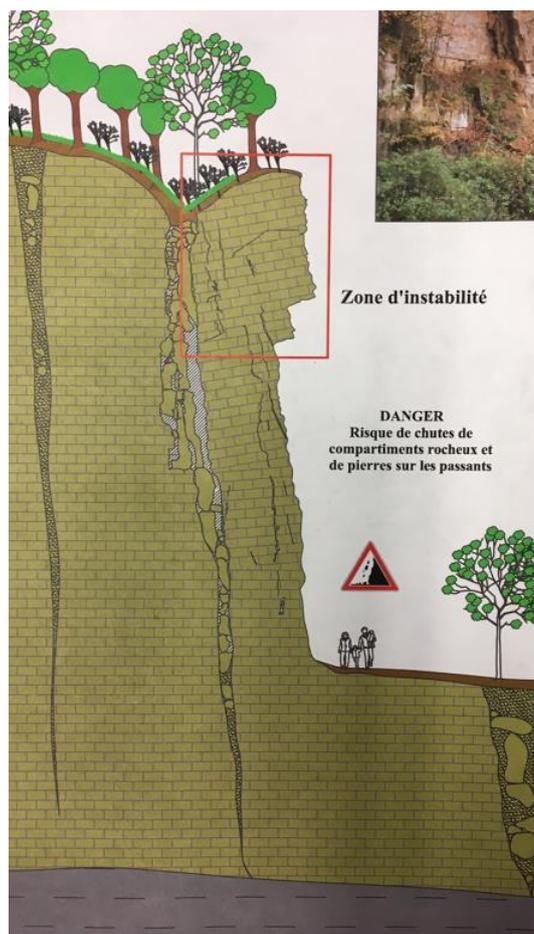
Le parc Mansfeld à Clausen

Pour le 500^e anniversaire de la naissance du comte Pierre-Ernest de Mansfeld, la Ville a inauguré le parc au cœur de Clausen avec ses premiers aménagements. Le Service du patrimoine naturel a confectionné les bancs en bois et bien d'autres mobiliers.



Contrôle, sécurisation et assainissement des falaises, des murs et rochers situés sur des fonds boisés

La sécurisation et l'assainissement des parois rocheuses et des zones d'instabilité bordant les forêts de la Ville constituent une charge permanente du Service du patrimoine naturel. En effet des risques d'éboulement et de glissement ainsi que l'instabilité de falaises mènent à des études confiées à des bureaux d'études et des entreprises spécialisées.



Falaises et rochers sécurisés en 2017 : Cents/Neudorf (lieu-dit « Tawioun »), Fort Dumoulin, Clausen, Hamm (Rue Godchaux), Kirchberg/Weimerskirch/Dommeldange/Eich/Mühlenbach/Rollingergrund, Neudorf et Pulvermühle.

Contrôle et entretien d'une centaine de nichoirs



Débardage et fauchage au cheval de trait ardennais



Elimination des chenilles processionnaires

Après des hivers très doux, comme tel était le cas pour l'hiver 2016/2017, la propagation des processionnaires de chêne est beaucoup plus importante qu'après des hivers rudes. Des centaines d'arbres étaient atteints et une entreprise spécialisée a été chargée pour les désinsectiser.



Entretien des espaces verts

Le Service du patrimoine naturel s'occupe également de l'entretien des propriétés vertes de la Ville de Luxembourg.



Livraison de bois de chauffage et de bricolage pour le camp « Go Urban 2017 » des « Lëtzebuurger Guiden- a Scouten » au Kirchberg (+- 180 sters)



Livraison de matériel et de mobilier en bois pour les jardins communautaires de la Ville

Manifestions sportives et culturelles

Une trentaine de manifestations ont été autorisées par le collège des bourgmestre et échevins dans les forêts communales (cross, cyclo-cross, marches populaires, fêtes, etc.) nécessitant de multiples interventions.

Pâturage des espaces verts

Moutons des landes



Dans le souci de respecter la nature et de contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels, la Ville de Luxembourg a mis en place un troupeau de moutons des landes pour l'entretien écologique de quelques vergers propres et zones naturelles sensibles.

L'éco-pâturage répond également à des préoccupations telles que :

- entretien de parcelles difficiles d'accès,
- entretien non mécanisé sans émission de polluants,
- gain de temps pour les équipes « espaces verts »,

- maintien d'une « vie » sur des espaces délaissés.
- Le troupeau se compose de +- 60 brebis et jeunes moutons, ainsi que d'un bélier.

Ânes

Afin de renforcer le pâturage naturel, le Service du patrimoine naturel dispose également d'une demi-douzaine d'ânes, ayant une affectation complémentaire par rapport aux moutons.



Luss, né le 4 mars 2017



Mill, né le 14 mars 2017



Plaine de jeux aventureuse au Bambësch

Les espaces ludiques de l'aire de jeux au sein du Bambësch sont planifiés, développés et construits à l'atelier du Service du patrimoine naturel. Les contrôles réguliers de la plaine de jeux sont assurés par le Service du patrimoine naturel, tandis que la mise en conformité annuelle est garantie par Luxcontrol.



Luxcontrol

Plantation de haies autochtones sur des fonds communaux

Préparation et livraison de chutes de bois pour la cellule pédagogique des Foyers Scolaires de la Ville destinées au bricolage avec les enfants



Projet « Bëschpillschoul »

Avec le soutien du Service du patrimoine naturel une solution provisoire pour la « Bëschpillschoul » a pu être trouvée. Sur deux sites, le Bambësch et la Kockelscheuer, deux roulottes, spécialement conçues comme salle de classes, ont été installées. Trois fois par semaine les enfants passeront leur matinée en forêt. Ici ils font les mêmes choses qu'en classe, sauf qu'ici, les enfants sont dans la nature et apprennent par le vécu.



Inauguration de la
roulotte
« Mobil Bëschklass »
par le Collège échevinal
en date du 4 octobre
2017

Points de secours et d'orientation dans les forêts communales

En date du 28 septembre 2017, le Collège des bourgmestre et échevins a présenté le nouveau système de localisation des points de secours et des points d'orientation mis en place dans les forêts communales par le Service du patrimoine naturel en collaboration avec le Service incendie et ambulances et en contact étroit avec l'Administration de la nature et des forêts (ANF).

Couvrant le « Bambësch », les forêts de Kockelscheuer, le « Zéissengerbësch » et le « Scheedbësch », le système de localisation englobe 22 points de secours à des endroits stratégiques dans les forêts ainsi que des points d'orientation sur le mobilier, tels que les bancs, les tables de pique-nique, les refuges ou les poteaux.

Sur modèle du système mis en place par l'ANF, les points de secours se présentent sous forme de panneaux comportant le numéro d'appel d'urgence, un numéro d'identification unique et les coordonnées géographiques du lieu, permettant aux promeneurs de communiquer rapidement leur emplacement aux services de secours en cas d'accident ou d'incident (feu de forêt par exemple). En disposant de la localisation exacte, le Service incendie et ambulances sera en mesure de déterminer les chemins d'accès les plus courts, classifiés en termes d'accessibilité, et de choisir le véhicule le plus approprié pour accéder au site. Le système des points d'orientation, se présentant sous forme de petite plaquette indiquant les coordonnées géographiques exactes, s'appuie sur un réseau très dense d'environ 1.000 points et permet de se repérer plus facilement et d'augmenter le sentiment de sécurité des promeneurs.



Ramassage des ordures et déchets

Les espaces verts le long des chemins forestiers et des lisières de bois sont entretenus régulièrement par le personnel du Service du patrimoine naturel qui ramasse les déchets laissés par les usagers.



En plus, des actions de nettoyage communes ensemble avec le Service hygiène et le Service des parcs sont organisées régulièrement au fil de l'année afin de garantir une forêt propre.

Sécurisation des chemins le long des fleuves (en collaboration avec le Service de la canalisation)



Sécurisation des voies publiques et promenades

Ces dernières années, le Service du patrimoine naturel est de plus en plus sollicité pour des interventions en relation avec la sécurisation des routes et des chemins pédestres en forêt.



Suppression des plantes exotiques invasives



La berce du Caucase (« Riesenbärenklau »)

La Ville de Luxembourg essaie d'écarter les plantes invasives telles que le solidage du Canada (« Kanadische Goldrute ») ou la renouée du Japon (« Japanischer Staudenknöterich ») des forêts nationales et de protéger les utilisateurs des espaces verts des plantes invasives dangereuses, telle que la berce du Caucase (« Riesenbärenklau »), provoquant des brûlures douloureuses du deuxième degré.

Surveillance des champs et forêts

Tailles d'arbres dangereux



Les arbres aux abords des routes, chemins et sentiers forestiers constituent non seulement des éléments de haute valeur environnementale, mais aussi des éléments particulièrement vulnérables.

Afin de protéger les usagers contre des dangers, comme des chutes de branches mortes, des tailles d'entretien et de sécurisation sont effectuées par des spécialistes de grimpe sur corde aux arbres.

3.3. Événements

Concert am Bambësch



Dans le cadre de l'action « En Dag an der Natur », le Service patrimoine naturel et le Conservatoire de la Ville de Luxembourg ont invité **le 2 juillet** au « Concert am Bambësch ». Au programme : des concerts gratuits par l'Harmonie municipale Rollingergrund et les ensembles d'élèves du Conservatoire, des ateliers d'éveil musical pour les enfants de 3 à 7 ans, un quiz participatif ainsi que des balades à dos d'âne pour les petits.



Autres événements et manifestations avec la participation du Service du patrimoine naturel

1^{er} mai 2017 : Fête du 1^{er} mai avec des réfugiés



17 et 18 juin 2017 : « Fest vun der Natur », Kockelscheuer



4. Budget

4.1 Evolution des comptes sur 3 ans

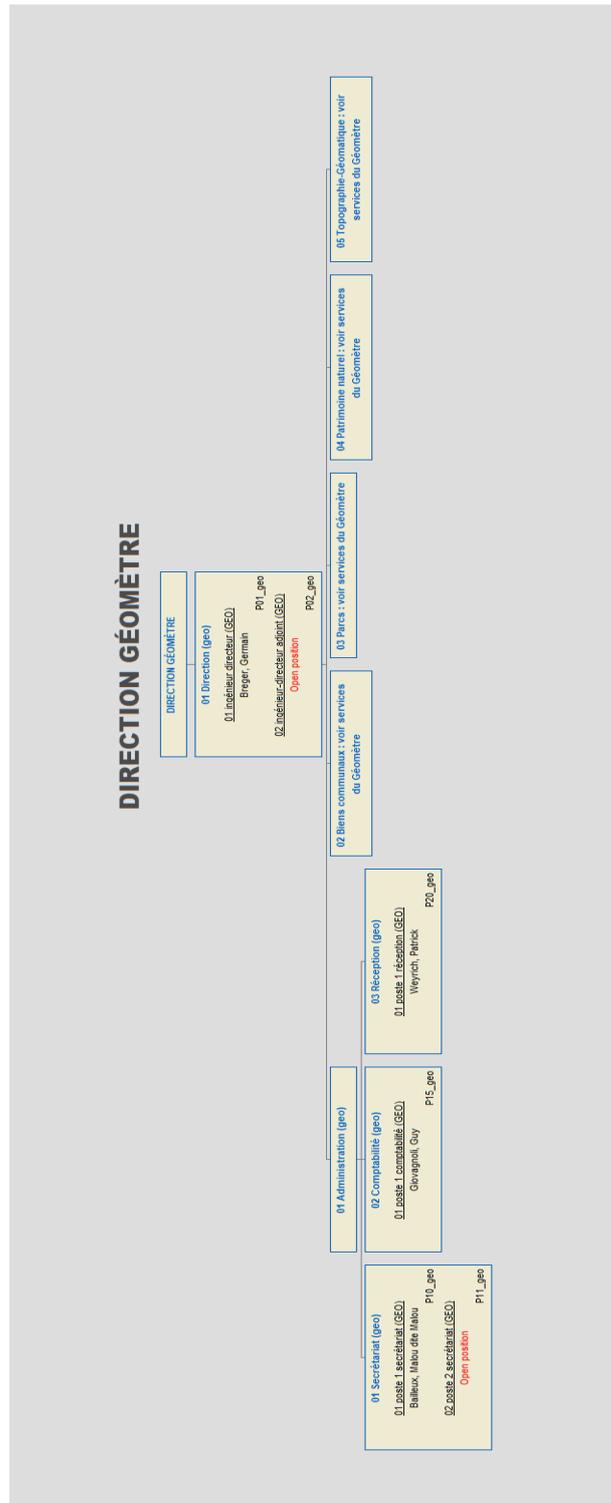
| | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Recette ordinaires | 249.500,00 € | 245.000,00 € | 165.000,00 € |
| Recettes extraordinaires | - € | - € | - € |
| Dépenses ordinaires | 2.028.800,00 € | 2.245.633,00 € | 2.470.665,00 € |
| Recettes extraordinaires | 678.000,00 € | 741.000,00 € | 670.000,00 € |

4.2 Budget 2017

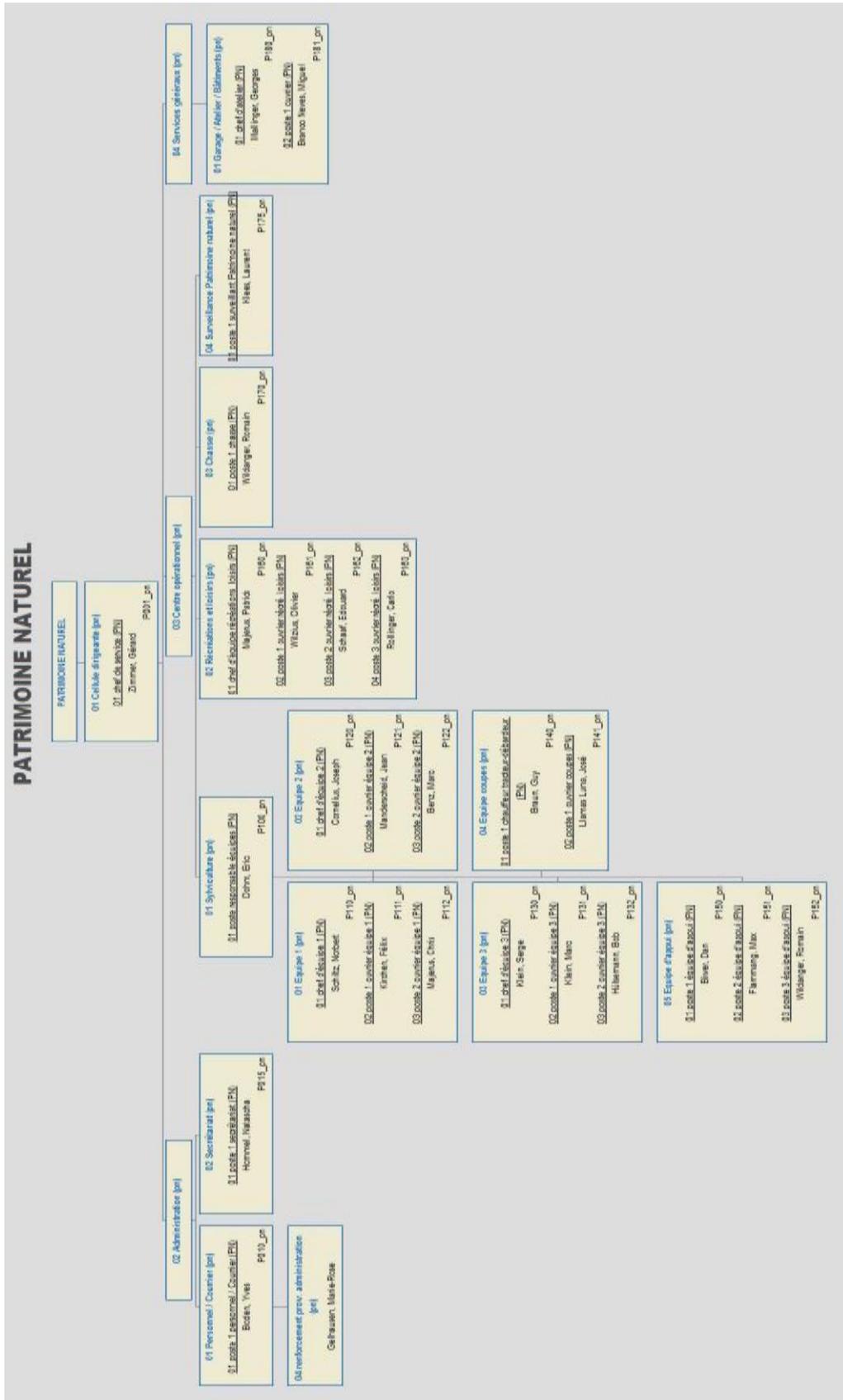
| <u>Budget ordinaire</u> | | |
|--|------------------------|------------------------|
| | <u>Dépenses</u> | <u>Recettes</u> |
| Personnel | 11.000 € | |
| Administration | 11.000 € | |
| Bâtiments | 32.500 € | |
| Véhicules | 61.000 € | |
| Exploitation | 294.000 € | |
| Recettes propres | | 165.000 € |
| Total : | 409.500 € | 165.000 € |
| <i>Traitements de l'ensemble du personnel : 2.061.165,00 €</i> | | |
| <i>Participation dans les traitements des préposés et ouvriers forestiers de l'Etat : 101.157,37 €</i> | | |
| <u>Budget extraordinaire</u> | | |
| | <u>Dépenses</u> | <u>Recettes</u> |
| Administration | 5.000 € | |
| Bâtiments (mobilier) | 5.000 € | |
| Infrastructures (rochers) | 530.000 € | |
| Equipements et véhicules | 130.000 € | |
| Total : | 670.000 € | |
| Bâtiments (nouveau hangar, article géré par le Service de l'architecte) : 90.000 € | | |

5. Personnel

5.1. Organigramme de l'Administration des Services du Géomètre



5.2. Organigramme du Service du Patrimoine naturel



5.3. Effectif du Service du patrimoine naturel

| | |
|--|----------------------|
| 1 ingénieur- industriel – chef de service | Gérard Zimmer |
| 1 rédacteur (20h/semaine) – secrétariat | Natascha Hommel |
| 1 expéditionnaire administratif – secrétariat/personnel/courrier | Yves Boden |
| 1 agent municipal – renforcement secrétariat | Marie-Rose Gelhausen |
| 1 expéditionnaire technique – responsable des équipes / coordinateur | Eric Dohm |
| 1 expéditionnaire technique – surveillant | Laurent Klees |
| 1 expéditionnaire technique – chef d’atelier | Georges Mallinger |
| 13 ouvriers sylvicoles | |
| 1 ouvrier-chauffeur tracteur-débardeur | |
| 4 ouvriers à tâches spéciales : équipe récréations et loisirs | |
| 1 agent pompier – renforcement équipe récréations et loisirs | |
| 1 commis d’atelier | |

1 femme de charge (20h/semaine) – Service de l’architecte-maintenance

5.4. Administration de la nature et des forêts

Triage forestier de Luxembourg

« Devashaff »

105, rue des Sept-Arpents

L-1149 Luxembourg

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| 2 préposés de la nature et des forêts | Olivier Breger et Timo Mann |
| 2 ouvriers sylvicoles de l’Etat | |

5.5. Répartition des heures

| | |
|--|---------|
| cultures (nettoyage des terrains après les coupes, nettoyages et entretiens des cultures et des plantations, élagage, ...) | 1.615 h |
| coupes | 6.829 h |
| plantations | 412 h |
| récréation et loisirs | 3.820 h |
| ateliers | 4.570 h |
| cours de formation | 504 h |
| chasse | 1.447 h |
| entretien chemins forestiers et parkings | 2.733 h |
| organisation et coordination des manifestations (en coll. avec d’autres services) | 1.684 h |
| pâturages et vergers | 675 h |

5.6. Formations

- Motorsägenarbeiten am liegenden Holz – Grundausbildung,
- Premiers secours (Croix Rouge),
- Seilunterstützte Baumklettertechnik SKT-A – Auffrischungsschulung,
- Seilunterstützte Baumklettertechnik – Grundlehrgang,
- Seilunterstützte Baumklettertechnik – jährliche Wiederholungsunterweisung,
- Sicheres Arbeiten mit Rückenwinden – Grundausbildung,
- Sichere Baumfällung und Aufarbeitung – Grundausbildung
- Tragbare Leitern und deren Anwendung,
- Honigkursus fer FUAL,
- etc.



« Sichere Baumfällung und Aufarbeitung – Grundausbildung »

6. Divers

6.1. Memberships

Wood Cluster Luxembourg



LUXEMBOURG WOOD CLUSTER

La Ville de Luxembourg – Service du patrimoine naturel est membre de première minute du Wood Cluster Luxembourg.

Le Luxembourg Wood Cluster, l'un des plus récents clusters luxembourgeois géré par Luxinnovation, a été créé en 2016 en tant que plate-forme d'échange pour tous les acteurs de la filière bois, allant de la production du bois en forêt jusqu'au consommateur final de produits bois.

Point de rencontre des acteurs régionaux innovants, privés ou publics, entreprises ou centres de recherche, le Wood Cluster regroupe les savoir-faire et permet les partages d'expérience au Luxembourg et dans la Grande région.



Par la proximité de ses membres, le Cluster favorise l'émulation et à la mise en œuvre de partenariats et autres projets collectifs.

Objectifs

- Optimisation de la mise sur le marché et valorisation de la ressource bois ;
- Création / amélioration des flux de produits bois régionaux ;
- Soutien et diversification du secteur de la transformation du bois ;
- Promotion de l'utilisation du bois dans la construction ;
- Formation initiale et professionnelle ;
- Innovation de produits et de procédés.

Services

- Promotion générale autour du bois et de sa filière ;
- Mise en réseau des membres par l'organisation d'événements de type « Meet a member » ;

- Organisation de conférences et visites thématiques ;
- Animation de groupes de travail techniques autour de la production, transformation et utilisation du bois ;
- Recherche et analyse de projets innovants ;
- Identification et gestion de projets phares (flagship projects) stratégiques pour la filière ;
- Veille technologique au niveau nationale et internationale ;
- Soutien des PME et des start-up au sein de la filière ;

6.2. Publications

Réédition des plans « Promenades et parcours de santé – Bambësçh et Hamm / Kockelscheuer »

